

Danielle Soucy  
Université du Québec à Montréal

## Entre l'arbre et l'écorce : Norme(s) linguistique(s) et pratique littéraire

Tout l'monde est demandé  
au parloir.

Raoul Duguay

Au moment de définir mon projet d'écriture, me voilà prise soudain dans les filets d'une intertextualité aussi inévitable qu'encombrante. Inévitable, car il se trouve que, pour rendre les lieux qu'évoque mon recueil de nouvelles, aussi bien que le sujet qui a alimenté ma réflexion théorique, la référence la plus directe est de nature littéraire. Je parle ici du roman *Un homme et son péché* de Claude-Henri Grignon, une œuvre dont les personnages ont atteint un statut mythique. Le Nord, les Pays-d'en-Haut, les Laurentides : oui, c'est bien de cette contrée-là, à partir d'elle, que je vais parler. Une nature, d'abord : chaotique. Des élévations, des creux, des bosses, des vallées encaissées, du roc, des rivières, l'horizon jamais loin, toujours rond, et des lacs, en veux-tu, en v'là. Hétéroclite, disparate elle aussi, la population qui y habite ou y séjourne : familles de « vieille souche », skieurs de passage, retraités, le petit cercle des décideurs et des notables. Et tous les autres, les sans-voix du village et des rangs : jeunes décrocheurs, vieillards sans le sou, travailleurs forestiers, serveuses, femmes de chambre. En somme, derrière l'apparente homogénéité des

Danielle Soucy, « Entre l'arbre et l'écorce : Norme(s) linguistique(s) et pratique littéraire », Le groupe Interligne [éd.], *Atelier de l'écrivain 1*, Université du Québec à Montréal, Département d'études littéraires, coll. « Figura », n° 11, 2004, p. 115-138.

## ENTRE L'ARBRE ET L'ÉCORCE

origines et de la langue, une autre de ces « places du marché », bruyantes et disparates, où retentissent les « dialectes sociaux, [...] jargons professionnels, langages des genres, parler des générations, des âges, des écoles, des autorités, cercles et modes passagères<sup>1</sup> », dont parle Bakhtine.

Cette entité multiforme, je voulais en explorer les voix et les discours, en faire jouer les intonations, les accents. Ce qui m'intéressait, c'était de capter cette multiplicité discursive, d'ouvrir mon écriture à l'*oralité*, dans sa double signification : ce qui est dit, proféré, mais aussi ce qui relève du rythme, de la cadence, au sens où l'entend Meschonnic<sup>2</sup>. Langue parlée, sociolectes : tout de suite, je me suis heurtée à la question de la langue d'écriture, et en amont, à celle de la norme linguistique, sujet qui me hante depuis le jour où, il y a plus de vingt ans, j'ai entrepris mes études en traduction.

Le premier jour de classe, j'étais entrée confiante dans un grand amphithéâtre. Forte de ma passion pour les livres, de mon goût pour l'écriture, je croyais avoir une maîtrise supérieure de ma langue maternelle. Deux semaines plus tard, j'étais dévastée. Pulvérisées, mes certitudes. La langue que je parlais était un vêtement usé, démodé, taché, mangé par les mites de l'anglicisme, du barbarisme, du solécisme, de l'archaïsme. Des haillons. L'impératrice était nue comme un ver.

Le choc a duré un an. Un an de mutisme ahuri. Honteuse, humiliée, puis humble, je me suis habituée à

---

<sup>1</sup> Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, trad. du russe par Daria Olivier, Paris, Gallimard, 1978, p. 88.

<sup>2</sup> Henri Meschonnic, « Littérature et oralité : France-Québec », *Présence francophone*, n° 31, 1987.

tourner ma langue sept fois dans ma bouche avant de parler ou d'écrire : un surmoi sévère veillait désormais sur mon comportement linguistique. Et peu à peu je devins bilingue dans ma propre langue. Il y avait la langue acquise, ce français dit international que je pratiquais dans mes traductions et à l'université, cette norme venue de France qu'il me fallait maîtriser puisque j'allais en devenir l'agente de diffusion, et qui m'inspirait tout à la fois un rejet moqueur et une fierté ombrageuse : cette langue que j'apprenais, c'était tout de même la mienne, celle qui fondait la part collective de mon identité. Et il y avait le français maternel, pulsionnel, celui de mon entourage, de ma famille, de la rue, le joul de mon compagnon d'alors, *bum* de la rue Henri-Julien : le français québécois, avec ses registres soutenu, familier ou vulgaire, ses sociolectes, ses jargons professionnels, ses régiolectes. Lorsque, plusieurs années après, j'ai obtenu un poste de linguiste dans un bureau régional de l'Office de la langue française, j'ai retrouvé, intacts, ma propre ambivalence, le même discours normatif, et chez mes interlocuteurs au téléphone, les mêmes réactions, les mêmes objections que je me tenais à moi-même depuis que s'était ouvert en moi cet interminable dialogue intérieur sur la norme.

Entre-temps avait germé, grandi, puis s'était affirmé, pressant, le désir d'écrire. Le goût de ne plus être à la remorque de la pensée des autres; une sorte d'audace, longtemps refoulée par un immense sentiment d'illégitimité, d'indignité. Écrire, moi?

Je me suis lancée, en me demandant comment mes vieux démons normatifs allaient se manifester. Allais-je écrire à coups de dictionnaires? Faire parler mon menuisier comme un académicien, ma serveuse comme une professeure? Inversement, comment faire dire à un personnage qu'il est

## ENTRE L'ARBRE ET L'ÉCORCE

amer s'il ne connaît pas le mot *amertume*? Comment exprimer l'ennui, l'agressivité, les rêves d'une adolescente morose qui *t'sé-veux-dire...* Sur le fond de quelle norme linguistique – celle du français de France ou celle, émergente, contestée, du français québécois – allais-je construire mon univers fictif? Et comment mon projet d'écriture allait-il résister aux pressions, conscientes et inconscientes, de ce Bon Usage que la tradition lexicographique et, dans une certaine mesure, l'Institution littéraire associent aux Bons Écrivains?

Répondre à la question, c'était *mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce* : s'immiscer dans une affaire de famille, un débat aux intérêts contradictoires...

### Usages et Bon Usage : la notion de norme linguistique

Tout d'abord, il convient de définir la notion de norme linguistique qui, selon les auteurs, renvoie à trois acceptions différentes.

Certains entendent par *norme* le code linguistique minimal, les règles qui régissent la phonétique, la syntaxe et la morphologie, ce que certains nomment le « noyau dur de la langue ». Je n'insisterai pas davantage sur cette acception de la norme en tant que système, car elle n'est pas problématique dans ma pratique d'écriture : je m'incline sans réserve devant ces règles minimales que partagent tous les francophones.

La deuxième acception, qui rallie la majorité des spécialistes, appartient à une perspective socio-linguistique. La norme est définie ainsi :

Une variété de langue qui, à un moment donné, s'impose et est imposée par tout un appareil prescriptif comme la langue de référence à laquelle doivent se mesurer tous les comportements [linguistiques]. C'est la langue correcte – le bon usage selon le titre du plus célèbre ouvrage de référence pour le français – qui, par définition, classe toutes les autres formes possibles dans le domaine des fautes et des erreurs, ou pour employer un terme plus récent, le non-standard. Il s'agit donc d'un code normalisé de règles impératives définissant le bon et le mauvais en matière de prononciation, d'orthographe et de style<sup>3</sup>.

Il s'agit ici de l'acception à laquelle je me référerai dans cette réflexion qui pose la langue non comme une forme pure, mais comme un fait social.

On trouve cependant une troisième conception de la norme : celle-ci s'intègre à un appareil conceptuel où la langue, pour reprendre la formule lapidaire de Benveniste, « c'est le social même », c'est-à-dire un lieu conflictuel et pluriforme où s'affrontent les classes, les générations, les milieux et les sexes. Dans cette perspective théorique qui s'abreuve aux sources de la sociolinguistique et de l'anthropologie linguistique, la norme figure non pas un tout invariant, s'appliquant en toutes circonstances, mais une variable, multiple dans ses manifestations puisqu'elle est soumise aux conditions d'énonciation et aux rapports de classes. Se juxtaposant à la norme explicite (c'est-à-dire le *normatif*), ces normes implicites renvoient aux usages

---

<sup>3</sup> Stanley Aléong, « Normes linguistiques, normes sociales, une perspective anthropologique », *La norme linguistique*, Québec et Paris, Conseil de la langue française, Le Robert, 1983, p. 261. C'est moi qui souligne.

## ENTRE L'ARBRE ET L'ÉCORCE

linguistiques concrets qui sont considérés comme *normaux* dans des situations données et qui incluent toutes les variétés de langue issues de groupes sociaux.

Pour illustrer la fonction sociale de ces usages, le linguiste Stanley Aléong compare les comportements linguistiques au comportement vestimentaire : de la même façon que nous adaptons notre tenue aux circonstances et aux lieux, nous réglons spontanément notre comportement langagier en fonction des situations et des milieux où nous nous trouvons. L'âge, l'occupation, le genre sexuel, le niveau social, mais aussi l'aptitude à maîtriser les codes et le degré de conscience linguistique du locuteur détermineront une marge de manœuvre plus ou moins grande dans le choix des usages linguistiques. Ces normes implicites et réelles, je les nommerai dorénavant, empruntant au vocabulaire de Bakhtine, les *langages sociaux*. Leur représentation est au cœur de mon projet d'écriture et de ma réflexion théorique. En effet, c'est lorsqu'elles entrent dans le système écrit que ces formes, auxquelles la langue orale offre une relative liberté, se heurtent avec fracas au pouvoir conjugué de la norme explicite et des prescriptions du code littéraire.

C'est aussi de cette manière que la norme devient l'objet d'un combat intérieur à l'extérieur de la sphère sociale. Ainsi, dans un article intitulé « La norme et le surmoi », le sémioticien et psychanalyste François Peraldi a pour sa part établi un parallèle saisissant entre le fonctionnement de la norme et celui des instances psychiques de *l'idéal du moi* et du *surmoi* dans l'appareil psychique. Juge et censeur, le surmoi observe constamment le moi, le contraignant sous la menace de châtiments à se conformer à l'idéal du moi. La résultante la plus fréquente de cette tension constante est un sentiment de culpabilité.

Traits idéaux, discours moralisateur, censure, menaces, sentiment de culpabilité : on ne peut qu'être frappé par la similitude entre la nature de l'idéal du moi et du surmoi, d'une part, et les traits définitoires de la norme. Comme le surmoi, qui contraint le sujet à adopter certains traits de comportement, la norme oblige à parler d'une certaine façon, ce qui revient en définitive à imposer un certain discours. Réduite à sa fonction utilitaire, coupée de ses racines, la langue se dessèche. Un seul lieu, conclut Peraldi en citant Barthes, permet de déjouer le pouvoir oppressif de la norme : « Cette tricherie salutaire, cette esquivé, ce leurre magnifique, qui permet d'entendre la langue hors-pouvoir, dans la splendeur d'une révolution permanente, je l'appelle pour ma part : littérature<sup>4</sup>. »

## Malaise dans la langue

Le non-poème/c'est ma langue que je ne sais  
plus reconnaître/des marécages de mon esprit  
brumeux/à ceux des signes aliénés de ma  
réalité

Gaston Miron, *L'homme rapaillé*

Incertitude, humiliation, honte, culpabilité, indignité. D'où vient ce gouffre entre la confiance de Barthes dans le « leurre magnifique » de la littérature et le *non-poème* désespéré de *L'homme rapaillé*? Édouard Glissant offre une réponse : si le premier est « installé dans la masse tranquille de sa langue », le second erre dans un « tourment du langage<sup>5</sup> ».

---

<sup>4</sup> Roland Barthes, cité dans François Peraldi, « La norme et le surmoi », *La norme linguistique*, Québec et Paris, Conseil de la langue française, Le Robert, 1983, p. 359.

<sup>5</sup> Ces locutions proviennent du texte de Lise Gauvin, « L'imaginaire des langues : Entretien avec Édouard Glissant », *Études françaises*, n° 28, hiver 1993, p. 105-120.

## ENTRE L'ARBRE ET L'ÉCORCE

De l'aube du dix-neuvième siècle jusqu'au tumulte de la Révolution tranquille, la conscience linguistique des Québécois a toujours nagé dans ces eaux troubles que les spécialistes appellent pudiquement *l'insécurité linguistique*. L'une des causes fondamentales de ce malaise linguistique, estime le linguiste Claude Poirier, réside dans « l'alignement inconditionnel qu'on a pratiqué sur la norme de Paris<sup>6</sup> ». Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner brièvement la première édition du *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, de Gérard Dagenais, publié en 1967, l'ouvrage correctif qui a probablement connu la plus grande diffusion au Québec. Comme ses prédécesseurs, Dagenais visait explicitement à désangliciser la langue des Canadiens français, de façon qu'ils puissent « être compris par l'ensemble des usagers du français<sup>7</sup> ». À la fin de l'ouvrage, l'auteur, bon prince, fournissait gracieusement une liste de « canadianismes » ayant échappé à l'opprobre : les mots *achigan, caribou, débarbouillette, érablière, frasil, maskinongé, mille et millage, orignal, ouananiche* et *tuque*. De la masse verbale qui s'était édifiée depuis le dix-septième siècle sur cette terre d'Amérique française, onze mots, en tout et pour tout!

Depuis une quinzaine d'années, les milieux universitaires de la linguistique appliquée, de la lexicographie et de la sociolinguistique proposent cependant une vision complètement différente des usages linguistiques québécois et de leurs rapports avec le français de France, dit hexagonal. Les mots clés de ce nouveau discours – légitimation et autonomisation –, le parcours qu'ils tracent sont les mêmes que ceux du discours littéraire de l'analyse

---

<sup>6</sup> Claude Poirier, « Identité québécoise, norme et lexicographie », *Terminogramme*, n° 64, printemps 1992, p. 1.

<sup>7</sup> Gérard Dagenais, *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Montréal, Éditions Pedagogia, 1967, p. 458.



institutionnelle. Faut-il s'en étonner? De la même façon que la littérature québécoise s'applique à établir « la légitimité de [sa] singularité à côté de celle des autres singularités littéraires du monde<sup>8</sup> » — en particulier celle du corpus français —, les tenants du nouveau discours tendent à « faire reconnaître, sur un marché intérieur comme sur un marché international, la valeur de leurs pratiques linguistiques [...] comme une valeur distincte et égale à la valeur des pratiques linguistiques [...] du champ métropolitain<sup>9</sup> ».

Dans cet appareil conceptuel, la langue française n'est plus considérée comme un idiome unique, universel (au sens de non marqué géographiquement), mais comme un « supralecte » composé de « variétés nationales » (le français de France, le français québécois, le français de Belgique, etc.). Toutes ces variétés partagent un fonds commun (grammatical, syntaxique, lexical et phonétique) qui constitue le « noyau dur » du supralecte et permet l'intercompréhension entre tous les francophones. Par ailleurs, chaque variété nationale comporte des strates sociales, professionnelles, stylistiques ou historiques, la norme nationale demeurant la mesure étalon de tous ces usages.

Cette norme du français québécois ne consiste plus, on le comprend bien, en un modèle importé, mais rend compte du bon usage tel que les Québécois le perçoivent à travers certains types de discours et dans les usages linguistiques de certaines personnalités publiques. Or, si ce modèle linguistique a longtemps été celui de la France, il semble que ce ne soit plus le cas, du moins pour une partie de la

---

<sup>8</sup> Marie-Andrée Beaudet, « Langue et définition du champ littéraire au Québec », *Présence francophone*, n° 31, 1987, p. 59.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 59.

population. Certes, les Québécois demeurent critiques à l'égard de leur propre compétence linguistique et des lacunes de leur formation, et très conscients des écarts de leur pratique par rapport à celle des Français. Cependant, ils savent plus ou moins consciemment qu'il existe sur leur territoire « une bonne façon de parler » qui n'est pas celle des Français, et vers laquelle ils tendent eux-mêmes dans les situations de communication formelle.

Parce qu'elle concilie la notion de norme, l'exigence de qualité et de modernité qu'elle implique, et la nécessaire autonomisation de notre parler, j'ai fait mienne cette conception du français québécois. Et c'est sur le fond de cet usage standard, langue habituelle des descriptions et de la narration hétérodiégétique, que se sont superposées les couleurs du plurilinguisme dans mon projet d'écriture : discours directs des personnages, langages sociaux, jargons professionnels, etc.

### Stratégies textuelles et paroles actuelles

C'est essentiellement dans l'œuvre de Mikhaïl Bakhtine que j'ai puisé les fondements conceptuels de mon projet de représentation des langages sociaux. En ce sens, je tiens à rappeler l'une des propositions centrales de la pensée bakhtinienne :

Il n'est pas possible de représenter le monde idéologique d'autrui de manière adéquate sans lui donner sa résonance, sans découvrir ses paroles à lui; car celles-ci (confondues avec celles de l'auteur) peuvent seules être

véritablement adaptées à une représentation de son monde idéologique original<sup>10</sup>.

Position théorique, le parti pris de réalisme langagier dont je me réclame dans l'écriture des discours directs résulte aussi de mes expériences de lecture. J'écris les textes que j'aimerais lire; j'essaie d'éviter les écueils qui me font sourciller chez les autres. Or, il m'arrive parfois, en lisant des textes de fiction québécois, de me buter à des dialogues qui me semblent complètement artificiels. Ainsi, cet adolescent des années cinquante qui, seul dans un chalet de Sainte-Adèle avec son frère aîné, lance à ce dernier : « Maman n'est pas encore rentrée. C'est pour le moins bizarre, tu ne trouves pas<sup>11</sup>? » « Bizarre », en effet, ce « pour le moins » distingué, couplé à l'impeccable particule de négation de la première phrase. Bizarre, ce registre soutenu dans une conversation familière... L'image de l'adolescent que le texte avait dessinée jusque-là s'embrouille : à qui appartient cette voix? qui parle donc? se demande-t-on. Il n'en faut pas plus pour menacer le fragile pacte de lecture. La norme, ici, me semble avoir eu gain de cause sur l'écriture.

L'autre écueil que j'ai cherché à éviter est la surcharge des effets de réel langagier : transcription des particularités phonétiques, déviations syntaxiques, lexique familier. Comme Noël Audet l'a souligné avec justesse, « la littérature a pour défi de représenter, non pas de reproduire<sup>12</sup> ». En fait, même pour le linguiste, la transcription intégrale d'une conversation est une impossibilité épistémologique, comme l'a démontré Gillian Lane-Mercier dans *La parole*

---

<sup>10</sup> Mikhaïl Bakhtine, *op. cit.*, p. 155.

<sup>11</sup> André Vanasse, « Black Watch », *XYZ. La revue de la nouvelle*, n° 40, hiver 1994, p. 70.

<sup>12</sup> Noël Audet, *Écrire de la fiction au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1990, p. 34.

## ENTRE L'ARBRE ET L'ÉCORCE

*romanesque*. En raison de sa linéarité et des exigences de lisibilité, l'écrit est incapable de restituer en entier le chevauchement des répliques, les particularités phonétiques, prosodiques, élocutoires, les accidents de parole (hésitations, répétitions), les changements de mimique et de physionomie qui surviennent simultanément dans un échange oral.

Ai-je réussi à respecter la parole de mes personnages, à représenter leur univers de discours? Il m'est difficile d'en juger... Mais il est certain qu'en attribuant le statut de narrateur à un ouvrier de voirie dans « Autopsie » et à une laveuse de vaisselle dans « Vermine », en faisant dialoguer une mère et son adolescente dans « Cinq à sept », en suivant le discours intérieur fluctuant d'une vieille femme dans « Armande au printemps », j'ai ouvertement défié mes propres censures – réelles ou appréhendées. En fait, le pari de vraisemblance langagière s'est avéré moins difficile à tenir que je ne le croyais : c'est à un autre niveau du texte, dans des strates souterraines, que les difficultés se sont présentées.

### Formes déviantes : une stratégie de non-marquage

« Autopsie », dans laquelle un ouvrier de voirie fait part de ses observations sur un riche vacancier qui revient chaque été au terrain de camping où il travaille, est sans contredit, des neuf nouvelles qui composent mon recueil, le texte qui s'écarte le plus de la norme québécoise et *a fortiori* de la norme hexagonale. Barbarismes, solécismes et anglicismes de toute nature, comme des emprunts directs, des anglicismes sémantiques et des calques, abondent dans cette nouvelle traversée par l'isotopie de l'automobile. J'y ai volontairement omis le marquage typographique (guillemets ou italique) des anglicismes, des archaïsmes ou autres formes déviantes, ainsi que pour des mots comme *exhaust*

ou *coffre à gants* (au lieu de *boîte à gants*). Dans d'autres nouvelles, des locutions comme *manger de la minoune*, *avoir les yeux dans la graisse de bine*; des termes familiers comme *fun*, *gang*, *chum*, *boss* ont reçu le même traitement. Je dois avouer qu'en cours d'écriture, ce non-marquage des anglicismes m'a parfois gênée. J'étais, pour reprendre l'expression de Paul Chamberland, dans une « posture contradictoire<sup>13</sup> », à cheval entre mes aspirations esthétiques de la représentation de la parole et mon *refus global* politique et péremptoire de l'anglicisme que je considère encore, n'en déplaise aux lexicographes français, très *cool* en la matière, comme un péril pour le français québécois, le symbole linguistique de notre domination culturelle et politique.

De plus, le fait de rendre littéraires des registres familiers et des sociolectes m'apparaissait comme un autre défi. Je pense notamment au langage familier de l'adolescente dans « Cinq à sept », ou à celui de la vieille Armande, qui emploie le dialecte social de la ruralité laurentienne, ce qui en fait un micro-sociolecte en voie d'extinction...

Choisir, c'est renoncer. En privilégiant un « langage social », comme dit Bakhtine, je restreins volontairement mon répertoire langagier. Ou plutôt, puisqu'il est question ici de voix, je consens à une surdité partielle, j'abandonne certaines harmoniques de la langue pour n'être à l'écoute que d'un nombre limité d'entre elles.

Encore une fois, il ne m'appartient pas de poser ici un jugement sur le résultat de ce défi, mais sur la démarche qui m'y a conduite. Et ce qu'il me reste en mémoire, ce n'est pas une nomenclature, mais la joie que j'en ai retirée, le

---

<sup>13</sup> Paul Chamberland, « Tenir parole, ne pas retenir ses langues », *Possibles*, vol. 11, n° 3, printemps-été 1987, p. 176.

bonheur de dire, dans ma langue. Cherchant les mots d'ici, j'ai découvert, redécouvert l'inépuisable réservoir d'expressivité du français québécois, son rythme, sa vitalité, son humour narquois. J'ai prêté l'oreille et me sont parvenus, revenus aussi, des mots, des locutions que j'avais dits ou entendus, mais jamais écrits. *Avoir plus rien que le tic-tac pis l'erre d'aller, prendre son trou, avoir les baguettes en l'air, une tête de cochon, les oreilles dans le crin! – Va dire ça aux pompiers, ils vont t'arroser...* Et Armande est apparue, tout comme la narratrice de « Vermine », la jeune mère de « Quart de nuit », le Grand Serge du « Huart », tant il est vrai, comme le rappelle André Belleau à la suite de Gary Saul Morson, que dans le texte littéraire, « les mots ne sont pas là pour constituer des personnages [...] au contraire, les personnages existent précisément pour que les mots soient prononcés<sup>14</sup> ».

### Paroles narratoriales

Toutefois, *si les personnages existent pour que les mots soient prononcés*, la prépondérance des énoncés varie selon l'instance qui les prend en charge. Personne n'oserait affirmer que tous les mots d'un récit sont porteurs du même degré de vérité. Ainsi, l'une des conventions du code littéraire réaliste attribuée à l'instance narrative, particulièrement lorsque celle-ci est de type hétérodiégétique, c'est-à-dire « absent[e] de l'histoire qu'[elle] raconte<sup>15</sup> », un savoir-dire supérieur à celui des personnages. Ces derniers peuvent s'exprimer dans un sociolecte fortement dévalorisé ou dans une langue de spécialité, être victime d'accidents de parole (balbutiements, interruptions, répétitions, hésitations), avoir des tics de

<sup>14</sup> André Belleau, *Notre Rabelais*, Montréal, Boréal Express, coll. « Papiers collés », 1990, p. 148.

<sup>15</sup> Gérard Genette, *Figures III*, Paris, Seuil, 1972, p. 252.

langage : cela est admis; les exigences de la vraisemblance l'appellent même. Mais l'on s'attend de l'instance hétérodiégétique, maîtresse du récit, qu'elle use d'une langue plus riche, plus soignée, plus « neutre », en particulier dans les segments descriptifs ou diégétiques où les dangers de « contamination langagière » provenant du discours des personnages sont en principe moins élevés. En somme, dans la société intratextuelle, la voix présumément objective et immatérielle de l'instance narrative parle la langue de la norme, du bon usage, ou, pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu, la « langue légitime ». Dans les cinq récits du recueil qui sont assumés par un narrateur hétérodiégétique (« Quart de nuit », « Armande au printemps », « Le huart », « Cinq à sept » et « La semaine de ski »), j'ai adhéré à cette convention, de même qu'aux règles du récit classique : recours au passé simple (sauf dans « Cinq à sept »), alternance des éléments diégétiques et discursifs, etc. Toutefois, c'est la norme du français québécois que mes instances narratives hétérodiégétiques ont suivie et qu'elles ont imposée au récit, non celle du français hexagonal.

Résultat logique de cette pratique : la double référence lexicale, c'est-à-dire la présence, dans le même texte, de deux signifiants de registres différents pour désigner le même signifié. Ainsi, dans « Armande au printemps », l'instance narrative décrit la vieille dame qui ouvre « la porte du réfrigérateur », alors que dans la note manuscrite laissée par sa fille, comme dans les commentaires des visiteurs du salon funéraire que fantasme Armande, c'est le mot *frigidaire* qui apparaît. Je soutiens toutefois que cette double série lexicale n'est pas le fait d'un « narrateur incertain [...] hésitant entre plusieurs codes », comme disait

## ENTRE L'ARBRE ET L'ÉCORCE

Belleau du narrateur de *L'isle au dragon*<sup>16</sup>, mais bien plutôt celui d'une instance narrative qui tient à son usage normatif (celui du français québécois)... sans pour autant l'imposer à ses personnages. De fait, les discours directs des personnages ne sont que l'une des formes d'introduction et d'organisation du plurilinguisme dans le texte littéraire. Le propre du roman ou de la nouvelle est précisément sa capacité d'accueillir, sous diverses formes plus ou moins dissimulées, les « paroles d'autrui », c'est-à-dire autres que celles du narrateur, énoncées dans un langage différent du sien.

« Forme du partage et du rapprochement espacé<sup>17</sup> », nous apprend Javier Garcia Méndez, le discours indirect libre appartient à ces structures hybrides qui permettent d'effacer les frontières entre le discours prononcé et le discours intérieur, mais « surtout », souligne Genette, « entre le discours [...] du personnage et celui du narrateur<sup>18</sup> ». Dans son étude magistrale de *Trente arpents*, Méndez avait toutefois démontré que la puissance occulte de la norme pouvait entraîner la perversion de ce procédé textuel et aboutir paradoxalement à baillonner les personnages, ne laissant place dans le texte qu'à l'omniloquence académicienne d'un narrateur maître absolu de la parole<sup>19</sup>.

Le constat m'avait autant frappée qu'alertée, car il se trouve que les passages en style indirect libre, forme vers laquelle tend naturellement mon écriture, abondent dans

---

<sup>16</sup> André Belleau, *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal Express, coll. « Papiers collés », 1986, p. 191.

<sup>17</sup> Javier Garcia Méndez, *La dimension hylique du roman*, Longueuil, Le préambule, coll. « L'Univers des discours », 1990, p. 115.

<sup>18</sup> Gérard Genette, *op. cit.*, p. 192.

<sup>19</sup> Javier Garcia Méndez, « Le silence de *Trente arpents* », *Voix et Images*, vol. 23, n° 1, printemps 1987, p. 459.



mes nouvelles. C'est ainsi : mes personnages parlent peu et dialoguent encore moins, mais ils pensent beaucoup<sup>20</sup>. J'ai donc accordé, en cours d'écriture et après coup, une attention particulière à cette forme, à laquelle j'ai eu recours dans plusieurs monologues intérieurs.

Dans le cas de « Armande au printemps », le défi était double, au début de la nouvelle du moins, car il fallait non seulement représenter la pensée fluctuante de la vieille dame, ses va-et-vient, ses méandres, ses associations, mais aussi évoquer progressivement la désarticulation de cet esprit atteint par la maladie jusqu'à, pendant un certain temps du récit, sombrer dans le délire. Ce qui m'importait avant tout, c'était de rendre cette voix audible, de n'être, comme dit Méndez, « que l'humble porteuse de ce discours<sup>21</sup> », comme en témoigne ce passage où la vieille dame, peu après son réveil, regarde par la fenêtre :

Elle sourit. Du gel la nuit, de la chaleur le jour. La coulée serait bonne, Mathias n'était pas près de rentrer. Neuf cents entailles, la plus grosse érablière du canton. De l'ouvrage en masse pour un homme travaillant. Heureusement que les garçons étaient là pour l'aider. La neige qui fond, les ruisseaux qui dégèlent, le réservoir qui chauffe à gros bouillons, les chaudières pleines, envoie, verse ! ça doit être plein de bruits d'eau dehors. Tout à coup, une sève qui gonfle en elle, des pieds jusqu'à la tête. Il faut qu'elle sorte, qu'elle bouge. Vite, ça presse, respirer l'air du dehors. Elle en a assez d'être

---

<sup>20</sup> En fait, il y a plutôt là une relation de cause à effet : c'est parce qu'ils ne parlent pas qu'il faut bien que je les fasse penser, sinon il n'y aurait tout simplement pas de texte...

<sup>21</sup> Javier Garcia Méndez, « Le silence de *Trente arpents* », p. 457.

## ENTRE L'ARBRE ET L'ÉCORCE

encabanée, de zigzaguer entre les cordées de linge, d'endurer le picossage des enfants<sup>22</sup>.

Dans ce fragment fondé sur la parataxe, qui va du passé au présent, c'est la voix d'Armande qui occupe tout le champ discursif, imposant non seulement ses images, son vocabulaire, sa syntaxe, ses incorrections, mais aussi son rythme, ses intonations, sa vigueur impatiente, ses mandements illocutoires : la parole d'Armande est directive, autoritaire ou, plutôt, elle l'était. Tout le texte s'articule en effet précisément autour de la disparition de cette voix féminine agissante.

### Au-delà de la parole

« Je n'ai jamais parlé d'autre chose que de moi<sup>23</sup> », affirmait Alain Robbe-Grillet en 1986, expliquant la part que l'élément autobiographique avait toujours tenu dans ses œuvres en dépit de leur inscription exemplaire dans la mouvance du Nouveau Roman. Je pourrais dire, pour paraphraser Robbe-Grillet, que de nouvelle en nouvelle, de l'ouvrier de voirie à la déchéance d'Armande, « je n'ai jamais parlé d'autre chose que de langue et de norme ».

Sur ce point, « La semaine de ski », qui clôt le recueil, offre un contexte fictionnel propice à l'investissement de mes préoccupations linguistiques. Sa longueur, la mobilité de son dispositif narratologique, le nombre de personnages, l'isotopie du haut et du bas, inhérente au référent spatial de

---

<sup>22</sup> Danielle Soucy, « Armande au printemps », *Entre l'arbre et l'écorce, recueil de nouvelles, suivi de Norme(s) linguistique(s) et pratique littéraire*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1997, p. 17.

<sup>23</sup> Alain Robbe-Grillet, « Je n'ai jamais parlé d'autre chose que de moi », *L'auteur et le manuscrit*. Paris, Presses Universitaires de France, 1991, p. 37-50.

mon recueil comme aux notions bakhtiniennes de plurilinguisme et de carnavalesque, la font se démarquer des autres nouvelles.

Dans ce texte, Michelle le personnage principal, femme d'un conseiller municipal, n'a pas une très haute opinion d'elle-même. En se présentant au cours de ski, le premier matin, elle se sent « la petite pauvre du groupe » à cause de sa combinaison de ski démodée, et elle panique parce qu'elle est la seule francophone du groupe. Mais il suffit que ses compagnons de télésiège s'extasient sur sa chance d'habiter dans la région pour que tout à coup, sa confiance en elle « et son anglais » reviennent. Elle envie la vitalité de Janet, qu'elle compare à sa propre léthargie. En se rendant au souper d'adieu, elle prend brusquement conscience que « toute sa vie, elle a vécu dans un trou<sup>24</sup> », dans la vallée, alors qu'elle a l'étoffe d'une fille des montagnes, « *a mountain girl* », comme Todd, son jeune amant et moniteur de ski, l'a appelée la veille. « Une montagne était une élévation de terre qui vous menait près du ciel, près des nuages. On y respirait mieux, les gens étaient gais, les couleurs, douces comme l'intérieur d'un coquillage<sup>25</sup>. » Au lendemain de sa nuit chez Todd, la femme du conseiller municipal qui s'ennuyait et rougissait pour un rien s'est muée en maîtresse rouée, sûre de ses charmes. Mais il suffira d'une conversation en anglais entendue dans les toilettes, des paroles qu'échangent deux femmes dans leurs cabines au sujet de la liaison adultère dont elles ont eu vent, pour que la « nouvelle Michelle » redescende brutalement sur terre, frappée de plein fouet par la conscience de son âge : « *She could be his mother*<sup>26</sup> ! » s'esclaffe l'une des médisantes.

---

<sup>24</sup> Danielle Soucy, « La semaine de ski », *op. cit.*, p. 119.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 122.

## ENTRE L'ARBRE ET L'ÉCORCE

Michelle n'a donc pas une conscience nette de sa propre personne : les traits et les goûts qu'elle s'attribue, la conscience du milieu où elle vit depuis toujours et sa brutale désillusion sont déterminés par le discours de l'autre, dans la langue de l'autre, cette langue dominante qu'est l'anglais. Comment ne pas voir dans l'identité problématique du personnage de Michelle la figure fictive de la sempiternelle fragilité identitaire des Québécois? Comment ne pas établir de parallèle entre la porosité de ce moi fictif et la vulnérabilité du moi collectif réel, laquelle – les sociolinguistes l'ont clairement démontré – découle en grande partie des sentiments d'indignité, de honte, d'ignorance qui imprègnent les relations des Québécois avec leur langue maternelle? Et ce lymphatisme que Michelle se reproche (« elle se sent tellement amorphe, certains jours<sup>27</sup> ») ne rappelle-t-il pas avec une troublante acuité cette *fatigue culturelle* dont Hubert Aquin faisait état dans le célèbre article éponyme de 1962<sup>28</sup> ?

Le discours théorique s'était donc infiltré à mon insu dans l'univers fictif, investissant divers niveaux textuels : caractérisation de certains personnages, mais aussi des éléments proprement diégétiques et des lieux où se déroule le récit. En haut, la Montagne, lieu du luxe, des plaisirs, où domine l'anglais, langue de l'argent et du pouvoir. Le mot *pouvoir* est à prendre ici au pied de la lettre : telle est la puissance de cet idiome, dans l'économie parolière du texte, que le bavardage de deux inconnues dans les toilettes acquiert une force illocutoire immédiate entraînant le renversement du récit.

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>28</sup> Hubert Aquin, « La fatigue culturelle du Canada français », *Liberté*, n° 23, mai 1962, p. 299-325.

Ainsi en est-il, peut-être, du rôle que la langue anglaise a joué dans ma conscience linguistique et dans ma pratique d'écriture. La puissance de la *lingua franca* de notre ère, les menaces qu'elle a fait et fera toujours peser sur la survie de la collectivité québécoise, les taches et les déchirures qu'elle a laissées dans le tissu de la langue française d'ici ont été déterminantes dans la construction de mon identité sociolinguistique. C'est sous l'éclairage de cette langue dominante, en *réaction* contre elle, que j'ai pris conscience de l'état de ma propre langue, de mon « exil dans ma patrie<sup>29</sup> », comme l'écrivait Jacques Brault. J'ai mentionné le désarroi, l'humiliation que cette prise de conscience a d'abord provoqués en moi, exacerbés en amont par la prégnance de la norme hexagonale.

Prise *entre l'arbre et l'écorce*, je me suis tue longtemps. Mais cette double contrainte m'a du même coup forcée à la lucidité : elle a éclairé, fortifié mon amour pour la langue française, mon amour pour toute la langue, celle d'ici et celle de France, celle des temps anciens et celle de demain, la langue verte et la langue de bois, jargons et locutions, *palabres et sparages*, comme dit le poète de Natashquan.

Et l'écriture enfin est venue.

---

<sup>29</sup> Jacques Brault, « Prix David 1987 », *Possibles*, vol. 11, n° 3, printemps-été 1987, p. 172.

Bibliographie

AQUIN, Hubert, « La fatigue culturelle du Canada français », *Liberté*, n° 23, mai 1962, p. 299-325.

ALÉONG, Stanley, « Normes linguistiques, normes sociales, une perspective anthropologique », *La norme linguistique*, Québec et Paris, Conseil de la langue française, Le Robert, 1983, p. 255-280.

AUDET, Noël, *Écrire de la fiction au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1990.

BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Trad. du russe par Daria Olivier, Paris, Gallimard, 1978.

BEAUDET, Marie-Andrée, « Langue et définition du champ littéraire au Québec », *Présence francophone*, n° 31, 1987 p. 57-65.

BELLEAU, André, *Notre Rabelais*, Montréal, Boréal Express, coll. « Papiers collés », 1990.

\_\_\_\_\_, *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal Express, coll. « Papiers collés », 1986.

BRAULT, Jacques, « Prix David 1987 », *Possibles*, vol. 11, n° 3, printemps-été 1987.

CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène, et Pierre Martel, *La qualité de la langue au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Diagnostic », 1995.

CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène, « Y a-t-il un consensus, au Québec, sur la notion de qualité de la langue? », *Les actes du colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique (enjeux théoriques et pratiques)*, Gouvernement du Québec, Tome II, p. 635-659.

CHAMBERLAND, Paul, « Tenir parole, ne pas retenir ses langues », *Possibles*, vol. 11, n° 3, printemps-été 1987.

DAGENAIS, Gérard, *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Montréal, Éditions Pedagogia, 1967.

GARCIA MÉNDES, Javier, *La dimension hylique du roman*, Longueuil, Le préambule, coll. « L'Univers des discours », 1990.

\_\_\_\_\_, « Le silence de *Trente arpents* », *Voix et images*, n° 36, printemps 1987, p. 452-469.

GAUVIN, Lise, « L'imaginaire des langues : Entretien avec Édouard Glissant », *Études françaises*, n° 28, hiver 1993, p. 105-120.

GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris, Seuil, 1972.

LANE-MERCIER, Gillian, *La parole romanesque*, Ottawa/Paris, Les Presses de l'Université d'Ottawa/Klincksieck, coll. « Semiosis », 1989.

MESCHONNIC, Henri, « Oralité et littérature : France-Québec », *Présence francophone*, n° 31, 1987, p. 5.

PERALDI, François, « La norme et le surmoi », *La norme linguistique*, Québec et Paris, Conseil de la langue française, Le Robert, 1983, p. 335-363.

POIRIER, Claude, « Identité québécoise, norme et lexicographie », *Terminogramme*, n° 64, printemps 1992, p. 1-5.

ROBBE-GRILLET, Alain, « Je n'ai jamais parlé d'autre chose que de moi », *L'auteur et le manuscrit*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, p. 37-50.

SOUCY, Danielle, *Entre l'arbre et l'écorce, recueil de nouvelles, suivi de Norme(s) linguistique(s) et pratique littéraire*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1997.

## ENTRE L'ARBRE ET L'ÉCORCE

VANASSE, André, « Black Watch », XYZ. *La revue de la nouvelle*, n° 40, hiver 1994, p. 65-73.